

# GRAND PRIX DU GRAND SAINT-EMILIONNAIS

06 . 07 AVRIL 2019

36 Trous stroke play

RENSEIGNEMENTS  
05 . 57 . 40 . 88 . 64  
[www.segolfclub.com](http://www.segolfclub.com)

**GRAND SAINT-EMILIONNAIS GOLF CLUB**

## DROITS D'INSCRIPTION

MEMBRES

Adultes : 40 €

Jeunes moins de 25 ans : 20€

NON MEMBRES

Adultes : 80 €

Jeunes moins de 25 ans : 40€





## Bulletin d'inscription

Nom : .....

Prénom : .....

Club : .....

N° de licence : .....

Index : .....

Adresse : .....

.....

.....

N° de portable : .....

Email : .....

Les inscriptions doivent être accompagnées de leur règlement, et doivent parvenir au golf avant le **23 mars 2019**. Règlement par chèque à l'ordre de « GTA ».

Renseignement et inscription à l'accueil du golf

**GRAND SAINT-EMILIONNAIS GOLF CLUB**

172 GOFFRE - 33350 GARDEGAN ET TOURTIRAC

05 57 40 88 64 - [GOLF@SEGOLFCLUB.COM](mailto:GOLF@SEGOLFCLUB.COM)

[WWW.SEGOLFCLUB.COM](http://WWW.SEGOLFCLUB.COM)



# GRAND PRIX DU GRAND SAINT-EMILIONNAIS

Grand Saint-Emilionnais Golf Club - Du 06 au 07 Avril 2019

golf@segolfclub.com - 05 57 40 88 64 - www.segolfclub.com

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement compète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.*

*Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

### I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf et **s'étant acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35€** ou étant licenciés d'une fédération étrangère reconnue. Tous les joueurs licenciés en France devront être titulaire **d'un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition**, enregistré à la ffgolf avant le début de l'épreuve. Si le joueur a fourni un certificat en 2017 ou 2018, il devra avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, **faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.**

Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

### II - FORME DE JEU

**Simple Stroke-Play** / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours.

Les joueurs seront repartis en 2 séries :

- **1 Série Messieurs** : comprenant 93 joueurs au maximum d'index ≤ à 12.4
- **1 Série Dames** : comprenant 27 joueuses au maximum d'index ≤ à 15.4

**Limitation du Champ** : Si le champ des joueurs est trop important, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et 1500 premières du WWAGR pour les dames. 10% du champ de joueurs soit 3 dames & 9 messieurs sera réservé pour les joueurs titulaires de la licence Or U16 qui ne rentreraient pas via ou Mérite Amateur ou par leur index, les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur de catégorie U16 titulaire de la licence Or n'a pas obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

**Wild Cards** : La Ligue Nouvelle-Aquitaine dispose de 12 wild-cards (incluses dans les 120 participants) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. La Ligue pourra en affecter une partie au Club organisateur

**L'ordre du mérite et l'index** pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions le samedi 23 mars. Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index pour la même date.

**Classement** : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés devront partir en play-off trou par trou.

**NB** : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

### III – ENGAGEMENTS

Les inscriptions seront à adresser par écrit **avant le samedi 23 mars 2019 à minuit au Grand Saint Emilionnais Golf Club – 172 Goffre – 33350 Gardegan et Tourirac.**

Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent les **noms, prénoms, adresse, n° de licence, n° de téléphone.**

Les droits d'engagements seront de :

- |                             |                            |                        |
|-----------------------------|----------------------------|------------------------|
| • Adultes                   | non-membres du golf : 80 € | membres du golf : 40 € |
| • Jeunes de 25 ans et moins | non-membres du golf : 40 € | membres du golf : 20 € |

Tout joueur déclarant forfait après le jeudi 4 avril à minuit reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

### IV - REMISE DES PRIX

Les 2 premiers en brut dans chaque série seront récompensés.

### V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.





# GRAND SAINT-ÉMILIONNAIS GOLF CLUB

172 Goffre, 33350 Gardegan et Tourtirac

**+33 (0)5 57 40 88 64**

[golf@segolfclub.com](mailto:golf@segolfclub.com)

[www.segolfclub.com](http://www.segolfclub.com)



GPS: "Mairie de Gardegan"

